

PrimoPacte

Le fonctionnement



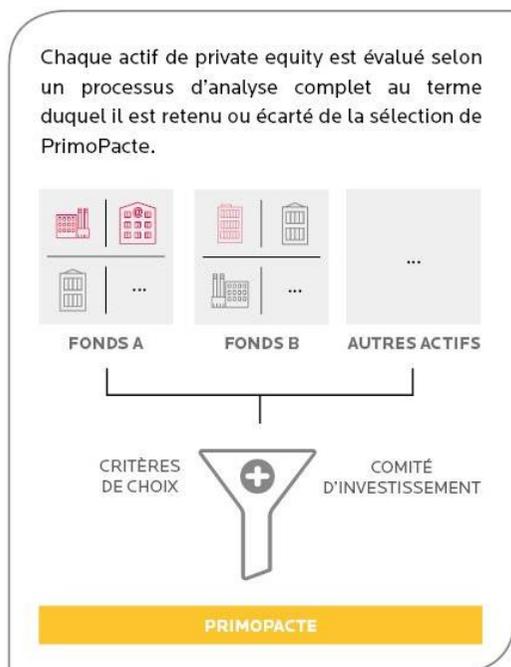
Sommaire

1. Le fonctionnement
2. La stratégie d'investissement
3. Les conditions de souscription

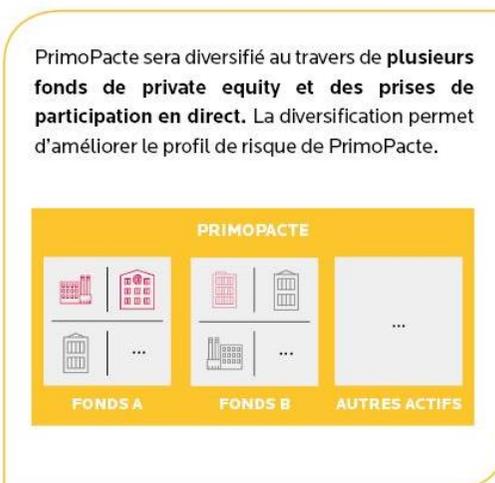
1. Le fonctionnement de PrimoPacte

PrimoPacte cherche à investir sur un portefeuille d'environ 100 entreprises non cotées.

1 IDENTIFICATION ET SÉLECTION DES INVESTISSEMENTS



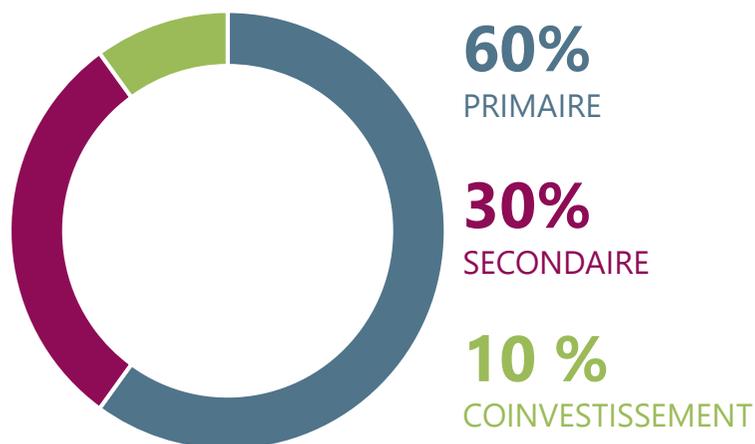
2 ALLOCATION DANS PRIMOPACTE



3 IMPACT DANS L'ÉCONOMIE RÉELLE



2. La stratégie d'investissement de PrimoPacte



La stratégie primaire permet un accès aux grands **gérants Européens**. En investissant dans des fonds plutôt que directement au capital de sociétés, l'invest assure à PrimoPacte une grande diversification, une exposition à différentes sociétés de gestion reconnues et à leur approche sélective.

La stratégie secondaire consiste à racheter des portefeuilles de participations minoritaires à des investisseurs institutionnels et des fonds d'investissement. Elle permet une diversification immédiate et des liquidités à court terme, atténuant ainsi « la courbe en J », typique des investissements en private equity.

Le coinvestissement en direct permet d'augmenter l'exposition de PrimoPacte aux meilleurs **gérants**, tout en offrant un potentiel de surperformance. Le coinvestissement est une stratégie annexe de PrimoPacte déployée au début de la période d'investissement permettant de contrôler le déploiement et d'augmenter le multiple d'investissement.

Ces 3 stratégies :

- ont pour but une diversification importante des actifs qui permet une meilleure maîtrise du risque,
- ciblent les mêmes actifs, à savoir les sociétés non cotées européennes de moyenne capitalisation en croissance,
- visent à atténuer la courbe en « J », l'objectif de PrimoPacte étant de débiter les investissements dès la période de commercialisation.

2. La stratégie d'investissement de PrimoPacte

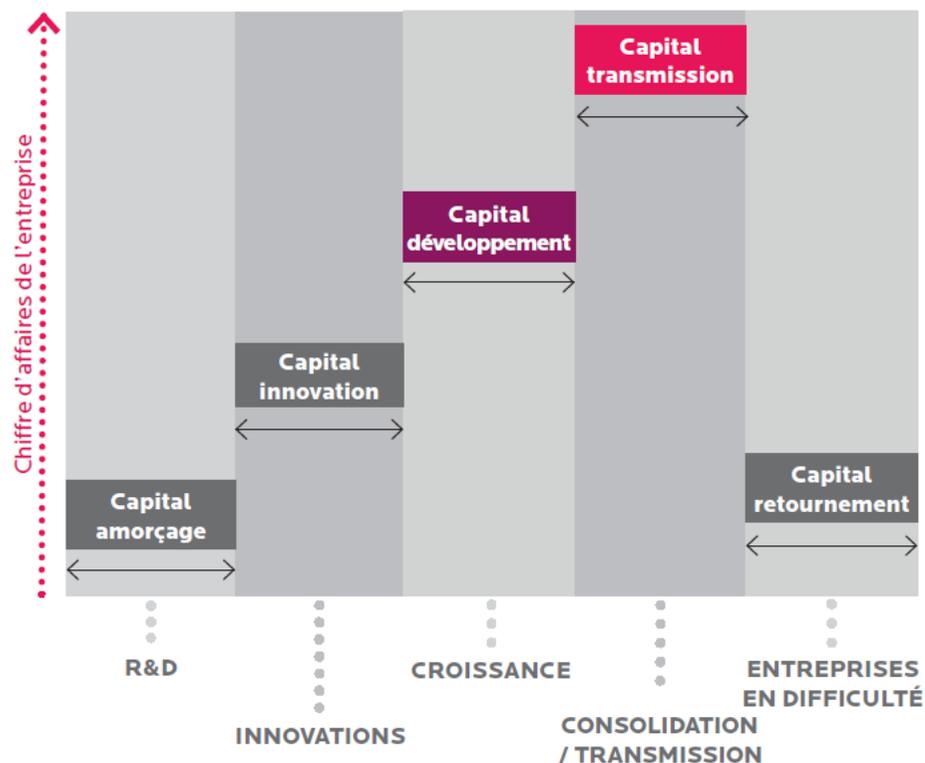
La stratégie de PrimoPacte consiste à investir principalement dans des fonds de capital investissement :

- capital transmission,
- et minoritairement dans le capital développement.



Capital transmission investit dans les entreprises ayant atteint le dernier stade de leur développement, dans la perspective de cession à mi/long terme.

Capital développement investit dans les entreprises matures, à fort potentiel, dans l'objectif de leur apporter un financement nécessaire à leur croissance externe ou organique.



Poids dans l'allocation du fonds PrimoPacte :

- Segment principal
- Segment annexe
- Segments exclus

3. Les conditions de souscription

Caractéristiques et frais de PrimoPacte

CARACTÉRISTIQUES	
STRUCTURE LÉGALE	Société par Actions Simplifiée – qualifiée en SCR (fiscalement transparente)
RECOMMANDATION D'INVESTISSEMENT	10 ans
PÉRIODE DE COMMERCIALISATION	Du 23/09/2019 au 15/05/2020
TAILLE CIBLE	30 à 50 M€
OBJECTIF DE RENDEMENT ANNUEL	6 % net de frais de gestion de la SAS, brut des frais de contrat
NOMBRE D'INVESTISSEMENTS	Exposition à une centaine de sociétés sous-jacentes
MULTIPLE CIBLE	1,55x après 10 ans
FRÉQUENCE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	Bimensuelle
FRÉQUENCE DU REPORTING	Trimestrielle
GESTIONNAIRE	Idinvest Partners
FRAIS	
FRAIS ANNUELS DU CONTRAT POUR LES SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE	0,98 % par an
FRAIS DU SUPPORT EN UC (COMMISSIONS ET FRAIS DE GESTION)	2,3 % TTC par an (hors frais du contrat)

3. Les conditions de souscription

Période de souscription

**L'UC PrimoPacte étant un investissement
en Private Equity,
sa période de commercialisation est limitée.**

**La souscription se terminera dès que l'enveloppe de 50 M€
sera souscrite et au plus tard le 15/05/2020.**

À la fin de la période de commercialisation,
il ne sera plus possible d'investir dans la version 1 de PrimoPacte.



PRIMONIAL

creative investments

Primonial School est une marque de Primonial dédiée à la formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 53314 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.
Primonial School est référencé Datadock.

SAS au capital de 173 680 euros. 484 304 696 RCS Paris. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. CIF adhérent à l'ANACOFI-CIF sous le n° E001759, Association agréée par l'AMF, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 148. Carte professionnelle « Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds » n° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France conférant le statut d'Agent immobilier, garantie par Zurich Insurance PLC, 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière n° 7400021119.

Siège social :

6-8 rue du Général Foy - 75008 Paris.
Tél. : 01 44 21 70 00 - Fax : 01 44 21 71 23.

Adresse postale :

6-8 rue du Général Foy – CS 90130 – 75380 PARIS Cedex 8.

www.primonial.com

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et la valeur d'un investissement peut varier à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés. Ce document à vocation informative n'est pas contractuel. Les informations d'ordre juridique et fiscal contenues dans ce document sont à jour au moment de sa parution et sont susceptibles d'être modifiées ultérieurement. Les simulations présentées ont été réalisées en fonction d'hypothèses financières et de la réglementation en vigueur à ce jour, ces éléments sont susceptibles d'évoluer. Les informations contenues dans ce document ont été prises à des sources considérées comme fiables et à jour au moment de sa parution, cependant leur exactitude ne peut être garantie.